



## HAUT du THEM - CHÂTEAU LAMBERT

Mairie : 3, rue de la Vierge

70440 HAUT du THEM Tel. 03.84.20.40.84 Fax 03.84.63.86.80

### COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 04 juillet 2017

**Étaient présents :**

Mr CLAUDEL Hubert, Maire,  
Mme, MM. VALDENAIRE Sylviane, LAMBOLEY Claude, GENEY Jean-Michel,  
adjoints, Mme, MM. ZWILLER Marie-Michèle, DAVAL Jean-Luc, GALMICHE Daniel,  
conseillers délégués aux adjoints, Mme PEREAUX Laurence, conseillère  
municipale.

Absent ayant donné pouvoir : M. TOTTOLI Denis qui a donné pouvoir à Mme  
VALDENAIRE Sylviane

Absentes : Mmes GALLET Aurore, HERAULT Charlotte

**Secrétaire de séance :** Mme PEREAUX Laurence.

Le Maire informe le conseil municipal que depuis le dernier conseil qu'il a été  
constaté le décès de :

- Noëlle ARNOULD née GENET le 18 décembre 1932 à Haut du Them (70), décédée  
à Vesoul (70) le 7 juin 2017,

- Ghyslain POPIC né à Le Thillot (88) le 30 janvier 1961 et décédé le 21 juin 2017 à  
Haut du Them (70),

Pas de mariage, ni de naissance.

**Délibération 2- 2017/07/078 : Extension du périmètre du SHVO avec intégration  
du service des eaux de Miellin :**

Le conseil municipal, suite à la création de la commune nouvelle SERVANCE -  
MIELLIN, depuis le 1er janvier 2017 accepte l'intégration au SHVO (Syndicat de la  
Haute Vallée de l'Ognon) à compter du 1er janvier 2018 du service des eaux de  
Miellin, Commune de SERVANCE-MIELLIN.

**Délibération 2- 2017/07/079 : Demande d'aide au Département pour la mise en  
accessibilité des Établissements Recevant du Public de Haut du Them - Château  
Lambert :**

Le conseil municipal sollicite une aide auprès de Mr le Président du Département  
et autorise le Maire à déposer les dossiers de demande de subvention pour la  
mise en accessibilité de la Mairie, de la salle du Foyer, de l'église et du Cimetière  
de Haut du Them.

**Délibération 2-2017/07/080 : Travaux supplémentaires au programme de  
travaux 2017 ONF :**

Le conseil municipal accepte la réalisation des travaux supplémentaires du  
programme de travaux 2017 ONF dans la parcelle n° 8 pour un montant de  
6 359.48 € HT.

**Délibération 2-2017/07/081 : DM au Budget Communal 2017 :**

Le conseil municipal autorise le Maire à virer 6 400 € du compte 020 - dépenses

imprévues d'investissement au 2117 - Forêt .

**Questions diverses : Ont été évoqués :**

- Les comptes-rendus des conseils communautaires des 6 et 29 juin 2017
- Fin de l'opération composteur pour 2017
- Des poubelles "ordures ménagères" peuvent être commandées à la mairie (27 € ou 33 € selon la taille souhaitée).

Vu pour être affiché le 11 juillet 2017 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Haut du Them-Château Lambert, le 10 juillet 2017

Le Maire, Hubert Claudel  
  
